

Une meilleure formation mais de moins bonnes conditions d'emploi pour les femmes

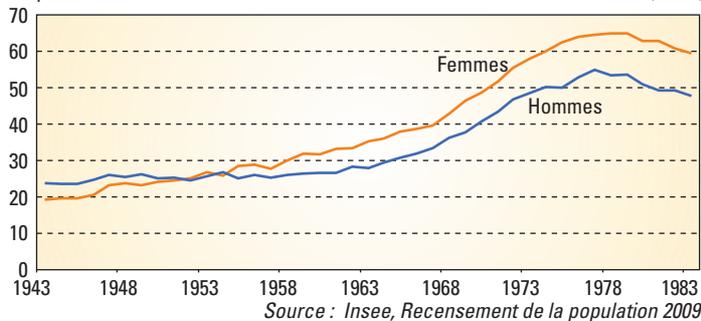
Dès l'école primaire les filles prennent l'avantage sur les garçons. Elles le conservent tout au long de leurs études. Plus souvent bachelières, elles représentent 52 % de la cohorte des jeunes Picards inscrits dans l'enseignement supérieur.

Paradoxalement, cet avantage ne se prolonge pas dans le monde du travail. À tout âge, les femmes sont plus souvent au chômage. Quel que soit leur niveau de formation, les Picardes ne sont que 37 % parmi les cadres mais 76 % parmi les employés. Elles sont majoritaires dans les métiers présentant les conditions de travail les plus précaires. En 2010, le salaire horaire net moyen d'une Picarde est inférieur de 16 %, à celui d'un Picard.

Enfin, le partage des tâches familiales et ménagères ayant peu évolué entre 1999 et 2010, il reste plus difficile pour une femme de concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Jean-Louis REBOUL, Joël DEKNEUDT,
Insee Picardie

Depuis la génération 1954, la part de bacheliers est supérieure pour les femmes
Proportion de bacheliers selon le sexe et l'année de naissance en Picardie (en %)



Les filles réussissent nettement mieux en français que les garçons

Part de bonnes réponses aux épreuves d'évaluation en français et en mathématiques à la rentrée 2008-2009 en classe de 6^e en Picardie (en %)

	Filles	Garçons
Épreuve de français	55	47
Épreuve de mathématiques	60	63

Source : Rectorat

En Picardie comme en France, les filles réussissent mieux leur parcours scolaire que les garçons et sortent plus diplômées du système scolaire et de l'enseignement supérieur.

Dès l'école primaire, les filles prennent l'avantage, elles redoublent moins et obtiennent des résultats sensiblement meilleurs aux évaluations en français tout en égalant quasiment les garçons en mathématiques. Leur avance se confirme à la sortie du secondaire : au recensement de 2009, 61 % des Picardes de 25 à 34 ans ont leur baccalauréat pour 51 % des garçons. Depuis la génération 1954, les femmes sont plus souvent bachelières que les hommes.

Elles sont donc davantage en situation de poursuivre des études plus longues : la moitié des garçons arrête ses études un peu avant 19 ans, alors qu'il faut un an de plus pour que la moitié des filles soit dans la même situation. En 2010, les filles constituent 52 % de la cohorte des jeunes Picards inscrits dans l'enseignement supérieur, proportion toutefois moindre qu'en France où elles représentent 57 % des inscriptions des étudiants.

Malgré cet avantage potentiel au sortir de l'enseignement, la situation des femmes dans le monde du travail est moins favorable que celle des hommes sous bien des aspects, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, de position dans la hiérarchie des entreprises, de conditions de travail ou de salaires.

► À tout âge, les femmes sont davantage exposées au chômage

Parmi les demandeurs d'emploi¹ à fin décembre 2012 en Picardie, 79 300 sont des femmes : soit 50 %. Cette quasi-égalité numérique est néanmoins en défaveur des femmes car elles ne représentent que 46 % de la population active : elles sont donc relativement plus souvent au chômage que les hommes.

Ainsi au recensement de 2009, 13,9 % des Picardes actives de 15 à 64 ans sont au chômage pour 11,7 % des hommes. Le différentiel de chômage entre les femmes et les hommes atteint -4 points pour les jeunes de moins de 25 ans, puis diminue avec l'âge : -3 points entre 25 et 50 ans, -1 point pour les plus âgés. La disparité entre les sexes face au chômage n'est pas propre à la Picardie, cependant les écarts y sont plus importants qu'en France, en particulier pour les plus jeunes.

Pour les femmes comme pour les hommes, plus le niveau de formation est élevé, plus le risque d'être au chômage diminue. Mais, tant en Picardie qu'en France, les femmes titulaires d'un diplôme de niveau IV (Baccalauréat général ou

¹DEFM de catégorie A,B ou C

technique) ou V (CAP ou BEP) ont un risque d'être au chômage supérieur à celui d'un homme de même âge et de même niveau.

Il faut atteindre un diplôme de l'enseignement supérieur pour que cette "protection" contre le chômage, que constitue la formation, soit de la même efficacité pour les femmes que pour les hommes. Cependant, si les femmes diplômées du supérieur n'ont pas plus de risque que les hommes d'être au chômage, c'est parce qu'elles acceptent plus souvent d'occuper des emplois moins qualifiés que ceux auxquels leur niveau de formation leur permettrait de prétendre.

► Un report des femmes diplômées du supérieur sur les professions intermédiaires

En effet, les femmes exercent moins fréquemment un emploi de cadre (9% contre 13% pour les hommes) alors

qu'elles sont plus souvent diplômées du 2^e ou 3^e cycle de l'enseignement supérieur (13% contre 11%). Avec un diplôme de niveau II ou I, 45% des femmes et 63% des hommes occupent une profession de cadre.

On retrouve ces diplômées du supérieur à l'échelon inférieur des qualifications : 41% exercent une profession intermédiaire, soit deux fois plus que les hommes (22%). Ce mouvement en cascade se poursuit sur l'échelle des qualifications, en effet 34% de femmes diplômées du 1^{er} cycle sont employées ou ouvrières alors que ce n'est le cas que de 23% des hommes de même niveau.

Quel que soit leur niveau de formation, les Picardes, ne sont donc que 37% parmi les cadres, deux points de moins encore qu'en France, sans doute en raison du poids de l'industrie, très peu féminisée, dans l'activité économique régionale.

► Un éventail de métiers plus restreint pour les femmes

La répartition des emplois par familles professionnelles (FAP)² montre que l'éventail des métiers exercés par les femmes est plus réduit que celui des hommes. Sur 87 familles professionnelles, 42 sont "très masculines" : plus de 3/4 des emplois sont occupés par des hommes. À l'inverse, les FAP "très féminines", où plus de 3/4 des emplois sont occupés par des femmes, ne sont que 14, soit trois fois moins nombreuses. Il faut rassembler 11 familles professionnelles pour réunir 50% des effectifs de femmes en emploi alors qu'il en faut 18 pour atteindre le même seuil chez les hommes.

Cette concentration apparaît notamment pour les qualifications supérieures. Parmi les 14 familles professionnelles relevant de la catégorie des cadres, aucune n'est "très féminine", la proportion la plus élevée de femmes est atteinte pour les enseignants (2/3). Au contraire, 6 familles sont presque exclusivement masculines : les cadres et ingénieurs de l'industrie, du BTP, du commerce, du transport, de l'informatique et les personnels d'étude et de recherche comptent au plus une femme pour quatre hommes. Les femmes cadres sont concentrées sur 4 types de métiers : enseignante, cadre administratif, comptable ou financier, cadre A de la fonction publique et médecin.

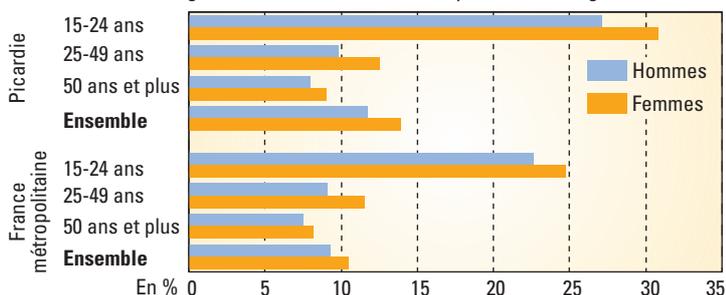
La place des femmes dans les métiers administratifs d'une part et sanitaires et sociaux d'autre part, relevant du secteur public ou privé, se retrouve au niveau des professions intermédiaires, la quasi-totalité des fonctions de techniciens ou d'agents de maîtrise étant, quant à elles, exercées par des hommes.

Le classement des familles professionnelles au regard des caractéristiques de la main d'œuvre et des conditions d'emploi³ montre aussi un lien entre taux de féminisation et précarité de l'emploi. Alors que les femmes occupent 46% des emplois, elles sont relativement moins nombreuses (33%) dans les métiers stables avec un recrutement en CDI et employant des personnes diplômées avec un bon niveau de salaire.

Mais elles sont très présentes (77%) dans les métiers les plus précaires pour lesquels l'entrée en CDI est rare. Ces emplois relèvent le plus souvent d'une qualification d'employé ou d'ouvrier non qualifié et se caractérisent notamment par la

1/3 des jeunes actives est au chômage en Picardie

Taux de chômage des femmes et des hommes par tranche d'âge en 2009



Source : Insee, Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

Près de deux fois moins de chances d'accéder à un poste de cadre

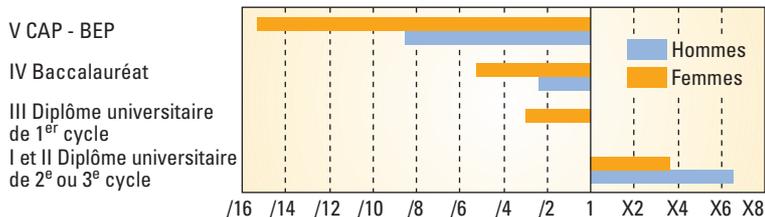
L'accès à une qualification professionnelle est conditionné par divers critères tels que le niveau de formation, l'âge, le secteur d'activité ou le temps de travail. La régression logistique permet de gommer les effets de structure et de comparer les chances d'accès par genre à une qualification donnée, toutes choses égales par ailleurs.

Quel que soit le niveau de diplôme, la probabilité d'exercer un emploi de cadre est moindre pour les femmes que pour les hommes. Elle est en particulier deux fois moins importante pour les diplômées du 2^e ou 3^e cycle. Par contre, la probabilité, pour les mêmes diplômées, d'occuper une profession intermédiaire, est presque deux fois plus forte que pour leurs homologues masculins.

Les mêmes régressions donnent des résultats identiques pour la France.

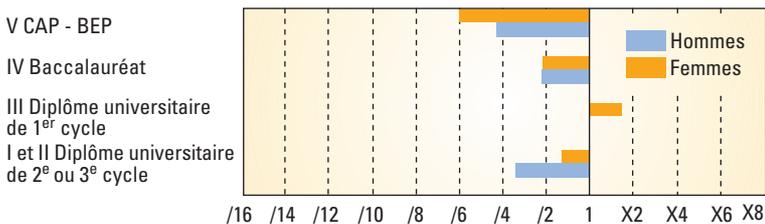
Les femmes issues de l'enseignement supérieur ont une moindre probabilité d'accéder à un poste de cadre ...

Facteur de probabilité d'être cadre selon le diplôme et le sexe



... et sont surdiplômées dans les professions intermédiaires par rapport aux hommes

Facteur de probabilité d'exercer une profession intermédiaire selon le diplôme et le sexe



Source : Insee, Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

Note de lecture : Par rapport à un homme diplômé du premier cycle de l'enseignement supérieur, la probabilité pour une femme de même niveau d'être cadre est divisée par trois toutes choses égales par ailleurs (graphique du haut). Inversement, la probabilité d'exercer une profession intermédiaire est pratiquement multipliée par deux (graphique du bas).

²Les « Familles Professionnelles » (FAP) rassemblent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Leur construction résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS), utilisée par l'Insee et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME), utilisé par le Pôle Emploi.

³Typologie réalisée par l'Insee dans le cadre du diagnostic du CPRDF. Voir références dans "Pour en savoir plus".

forte fréquence du temps partiel, un chômage structurel important et de longue durée et des conditions de travail difficiles. Parmi les 8 familles professionnelles de cette catégorie, "les agents de gardiennage et sécurité" sont majoritairement des hommes, mais les 7 autres sont principalement, voire exclusivement féminines, notamment 27 400 femmes "agents d'entretien" et 15 200 femmes "aides à domicile" qui représentent au total 12 % de l'emploi féminin régional.

► Des écarts salariaux de 16% entre les Picards et les Picardes

Un des aspects les plus sensibles de l'inégalité face à l'emploi porte sans doute sur la rémunération. En 2010, le salaire horaire net moyen d'une Picarde⁴ est inférieur de 16 % à celui d'un Picard. Cet écart est pour partie lié aux différences de structure des emplois par qualification. Les hommes sont plus nombreux dans les emplois de cadre dont les salaires moyens sont, de loin, les plus élevés.

Avec l'âge, en même temps que le niveau du salaire, l'écart entre les hommes et les femmes ne cesse de s'accroître : pratiquement identique au début de la vie active, il passe à -17 % pour la tranche d'âge des 35/44 ans, puis à -33 % pour celle des plus de 55 ans. La sous-représentation féminine dans l'encadrement explique d'ailleurs le brusque saut de l'écart de salaire après 55 ans. Les cadres et professions intellectuelles supérieures poursuivent plus longtemps leur vie active et partent plus tard en retraite ; de ce fait, leur poids dans l'emploi total croît fortement à partir de cette tranche d'âge.

À cet effet de structure des qualifications s'ajoutent deux facteurs. D'une part, les hommes perçoivent plus fréquemment des heures supplémentaires et des primes, et leur montant est plus important. D'autre part, les femmes sont plus sujettes à des interruptions de carrière, ce qui nuit à leur ancienneté, leur expérience et handicape leur trajectoire professionnelle. La prégnance de ces deux éléments peut être observée dans tous les secteurs d'activité : pour la plupart des professions, les écarts de salaires entre hommes et femmes se creusent avec l'âge.

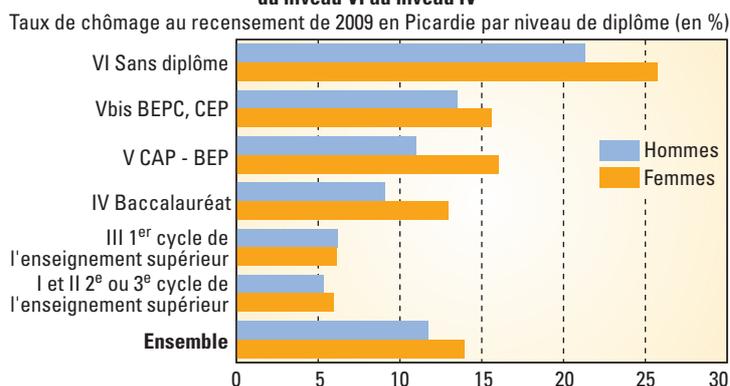
► Des filières de formation plus éloignées de l'emploi

Dans un pays réputé pour l'importance accordée aux diplômes, le monde du travail offre donc de meilleures perspectives aux hommes alors qu'ils sont moins diplômés que les femmes. Une première explication se trouve dans les différences entre les filières de formation suivies : les choix d'orientation scolaire des filles et des garçons se trouvent influencés par les représentations sociales des rôles masculins et féminins.

Ainsi, dans l'enseignement professionnel, les filles constituent 68 % des élèves apprenant un métier lié au domaine des services mais seulement 20 % parmi les formations à des métiers de la production. De même en première technologique, la filière santé social comprend 90 % de filles et celle de l'industrie 5 %.

Au niveau de la première générale, 80 % de la section littéraire est féminine, 60 % de la section économique et sociale, mais seulement 44 % de la filière scientifique. Ces tendances se poursuivent dans l'enseignement supérieur, où les filles sont fortement majoritaires en sciences humaines, lettres, langues ou administration économique et sociale, mais à l'inverse minoritaires dans les filières scientifiques.

Le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes du niveau VI au niveau IV



Source : Insee, Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

Trois quarts des employés sont des femmes

Les actifs occupés selon le taux de féminisation des catégories socioprofessionnelles en Picardie en 2009

Unité : nombre, %

Catégorie socioprofessionnelle	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes	
				Picardie	France
Employé	170 300	53 800	224 100	76,0	76,2
Profession intermédiaire	94 600	92 800	187 400	50,5	52,1
Cadre	32 400	55 800	88 200	36,7	38,8
Chef d'entreprise	10 600	27 200	37 800	28,0	27,5
Agriculteur	3 300	10 400	13 700	24,1	27,6
Ouvrier	42 200	177 900	220 100	19,2	18,7
Ensemble	353 400	417 900	771 300	45,8	47,4

Source : Insee, Recensement de la population 2009

La moitié des emplois féminins concentrée dans 11 familles professionnelles

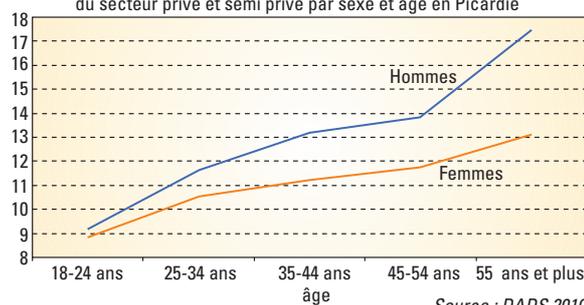
Familles professionnelles qui emploient le plus de femmes en Picardie

Famille professionnelle	% de la population féminine occupée	Part de femmes en %
Agents d'entretien	7,7	71,8
Enseignants	6,2	66,4
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	5,9	74,5
Vendeurs	4,7	75,1
Aides à domicile et aides ménagères	4,3	98,6
Aides-soignants	4,2	92,3
Infirmiers, sages-femmes	3,8	88,0
Assistantes maternelles	3,7	99,4
Secrétaires	3,5	97,6
Employés administratifs d'entreprise	3,0	77,5
Caissiers, employés de libre service	2,9	83,7
Total	50,0	

Source : Insee, Recensement de la population 2009

Les écarts de salaires entre hommes et femmes se creusent avec l'âge

Salaires net horaire moyen en euros des salariés à temps complet du secteur privé et semi privé par sexe et âge en Picardie



Source : DADS 2010

⁴salariée à temps complet du secteur privé et semi public

« Pour une citoyenneté active des femmes en Picardie »



Le Ceser de Picardie mène actuellement une réflexion sur l'engagement citoyen des femmes en Picardie.

En effet, si l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est aujourd'hui acquise en théorie, force est de constater que les femmes ne sont pas présentes dans les différentes instances de décision à hauteur de ce qu'elles représentent dans la population, et ce, quelles que soient ces instances : institutions politiques, représentations syndicales tant salariées que patronales, associations, collectifs, réseaux informels.

Régulièrement, le Ceser a été amené à faire des propositions pour réduire les inégalités en matière de formation, d'apprentissage, d'emploi, de salaire, de création d'entreprises, de partage des temps entre vie professionnelle et vie familiale.

L'étude confiée à l'Insee sur la situation des femmes en Picardie constitue un apport majeur à la connaissance des inégalités entre femmes et hommes, préalable indispensable à la formulation de propositions encore mieux adaptées aux réalités du territoire.

Le Ceser sera amené à soulever la question d'un réel partage des responsabilités entre les femmes et les hommes dans les multiples instances décisionnelles de la région, visant à encourager une citoyenneté active au féminin, et à en faire un levier de sa modernisation.

Serge CAMINE
Président du CESER

www.ceser-picardie.fr

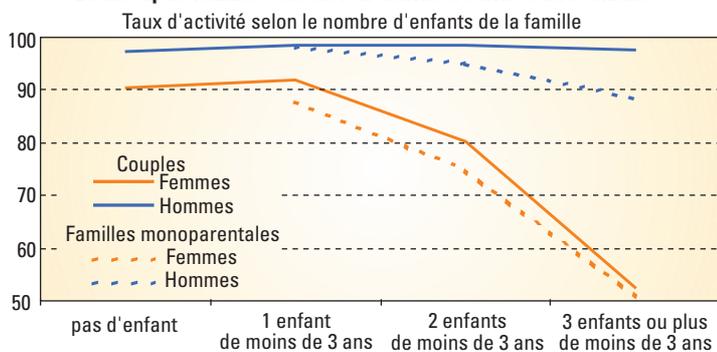
Les filles fortement majoritaires en lettres, langues et sciences humaines

Disciplines les plus et les moins féminisées de l'enseignement supérieur (hors BTS) dans l'Académie d'Amiens en 2010-2011

Disciplines	Effectif féminin	Effectif total	Part de femmes en %
Pluri lettres - langues - sc humaines	100	126	79,4
Pluri sciences	60	78	76,9
Lettres - sciences du langage - arts	1 070	1 531	69,9
Sciences économiques - gestion (hors a.e.s.)	1 569	3 065	51,2
...
S.T.A.P.S.	246	852	28,9
Sciences fondamentales et applications	1 759	6 274	28,0

Source : Rectorat d'Amiens

Beaucoup de femmes cessent leur activité à l'arrivée du 3^e enfant



Source : Insee, recensement de la population 2009

Or les différentes enquêtes d'insertion, par exemple celle du Cereq sur le devenir à trois ans des diplômés de 2007, montre que 50 à 60 % des jeunes ont un emploi dans la majorité des filières fortement féminisées telles que le secrétariat ou le commerce, alors qu'ils sont 75 à 80 % dans les spécialités préférées par les garçons comme celles formant aux métiers de la mécanique ou des transports. Parmi les filières très féminines, seules celles liées au travail social, à la santé ou aux services à la personne atteignent des taux d'emploi de ce niveau.

► La difficile articulation entre vie personnelle et vie professionnelle

Au-delà de l'orientation, les femmes se trouvent confrontées, tout au long de leur parcours d'activité, à une autre problématique, celle de la conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Ainsi, même si la législation permet un partage des charges liées à la naissance et à l'éducation des enfants, elles sont essentiellement assumées par les mères : le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans diminue avec le nombre d'enfants alors que l'activité des hommes demeure au même niveau. Si l'arrivée du premier enfant a peu d'impact sur le taux d'activité, à partir du 2^e enfant, l'activité de la mère baisse sensiblement. Les conséquences sont particulièrement marquées lorsque la famille compte au moins trois enfants dont un en bas âge, le taux d'activité est alors de 52 % pour les femmes et 98 % pour les hommes.

De plus, les enquêtes sur l'emploi du temps menées par l'Insee auprès des ménages français confirment le rôle dominant des femmes dans les activités parentales de soin, de jeu et d'instruction auprès des enfants, en indiquant en outre que le partage des tâches a peu évolué entre 1999 et 2010. Elles rappellent aussi que, en ce qui concerne les activités ménagères (cuisine, ménage, courses, linge), la balance penche nettement en défaveur des femmes quel que soit l'âge, tant en termes de fréquence de participation que de temps consacré, même si les inégalités tendent à se réduire sur la période récente. ■

Pour en savoir plus

- *Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles 2011-2014* www.formation.picardie.fr
- *La situation des femmes en Picardie (Démographie-Emploi-Conditions de vie)* Insee Picardie Dossier - à paraître 2^e trimestre 2013
- *Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes* Insee Première n°1436, mars 2013
- *Finir ses études en période de mauvaise conjoncture : un désavantage qui perdure ?* Insee Analyse n° 8 - février 2013
- *Femmes et hommes - Regards sur la parité* Insee références édition 2012
- *Plaquette d'information "Egalité, Mixité, Parité"* - Académie d'Amiens, Délégation régionale de l'Onisep. Novembre 2012 www.ac-amiens.fr
- *Chiffres clés de l'égalité femmes-hommes en 2011* www.femmes.gouv.fr
- *Égalité Femmes-Hommes en Picardie - Des femmes de plus en plus diplômées et actives* Insee Picardie Analyses n°45 avril 2010



Insee Picardie 1, rue Vincent Auriol - CS 90402 - 80004 AMIENS CEDEX 1 FRANCE Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01

Directrice de la Publication : **Yvonne PÉROT** Rédactrice en chef : **Nathalie SALOMON** Maquette Insee Picardie

Dépôt légal : mars 2013 ISSN : 1779-4935 Code SAGE : IPA07762 N°77-2013

www.insee.fr/picardie

IPA n°77 mars 2013

